

LA PRÉVENTION SITUATIONNELLE DANS L'HABITAT SOCIAL : LETTRE D'AMÉRIQUE

Véronique LEVAN mène une recherche comparative doctorale en civilisation américaine (Université Paris IV-Sorbonne/CESDIP) sur les effets de la mise en œuvre de mesures de prévention situationnelle dans le logement social en France, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Elle rend ici compte de ce qui se passe à New York¹.

En France, l'annonce réitérée de l'imminence de l'adoption d'une loi sur la politique de prévention axée en partie sur la dissuasion, conjuguée au retour cyclique conjoncturel des débats politisés sur l'"insécurité", signalent la pertinence d'un détour "réflexif" vers les expériences étrangères. Nous tentons ici d'apporter un élément de réponse, fondé sur l'analyse de la mise en place de la prévention situationnelle dans un quartier de logement social à New York².

Nous présenterons tout d'abord les fondements théoriques de la prévention situationnelle, puis les programmes mis en œuvre aux États-Unis et dans le quartier étudié, enfin les résultats de l'enquête locale.

I - Fondements théoriques et définitions

En réponse aux limites des stratégies réactives du système de justice pénale, est apparu il y a quelques décennies un mouvement qui consacre la notion de prévention de la délinquance. On oppose communément prévention sociale et prévention situationnelle. La première suppose que les causes de la délinquance sont à rechercher dans la personnalité des individus et leurs mobiles, les facteurs personnels psychologiques, génétiques ou sociaux, le cadre de socialisation, qui favorisent une éventuelle disposition délinquante. La deuxième approche recourt à un modèle explicatif davantage focalisé sur l'acte délinquant, les situations propices au passage à l'acte (les "opportunités") et la motivation du délinquant. Elle convoque les principes de responsabilité individuelle et de libre choix. La cible de l'intervention diffère donc et désigne généralement les individus dits "à risques" dans un cas, les victimes potentielles et les aspects situationnels du contexte immédiat encourageant la commission d'actes délictueux dans l'autre.

Trois théories majeures étayent cette dernière perspective criminologique. La théorie de l'activité routinière³, au niveau macrosociologique, pose que la confluence de trois éléments (individu motivé, cibles abondantes et non gardées) augmente les risques délictuels. À un échelon intermédiaire, on trouve la théorie des structures spatiales du crime⁴, relative à la dynamique des sites criminogènes. Enfin, à un degré micro-sociologique, la théorie du choix rationnel⁵ s'intéresse aux processus décisionnels du délinquant, les cibles étant choisies en fonction des risques encourus, des efforts requis et des gains escomptés. Il s'agit d'une approche du contrôle de la délinquance reposant sur une rationalité de type économique, à laquelle on a récemment ajouté de nouvelles variables – "justification morale de l'acte" et "incitations". Les tenants de la prévention situationnelle ne cantonnent pas strictement les techniques de contrôle situationnelles au registre du durcissement des cibles, comme on les présente parfois. Elles relèvent en outre de la sécurité "active" (*Neighborhood Watch* ou bien, patrouilles policières), de mesures législatives (injonctions de faire), etc., comme on peut le voir dans le tableau synthétique ci-après.

La prévention situationnelle vise dès lors à **modifier la configuration urbaine et la gestion d'un milieu particulier afin de limiter les occasions favorables à des types spécifiques de délits, en agissant sur les perceptions des délinquants potentiels**. Le postulat est le suivant : appréhendée comme un phénomène relativement répandu, la délinquance devient un risque "banal" à gérer. Dès lors, face à la pléthore de "tentations", la réponse consiste à mutualiser les efforts préventifs en les intégrant aux routines quotidiennes des citoyens ordinaires et des acteurs parapublics et privés, en les exhortant à se protéger par leurs propres moyens. Elle rejoint le principe politique visant la réduction de l'intervention de l'État.

¹ Cette étude n'aurait pu être réalisée dans des conditions favorables sans le soutien du Comité Français de la Fondation Franco-Américaine par l'octroi d'une bourse Tocqueville et l'accueil de la chercheuse au sein de la *School of Criminal Justice* (Université Rutgers, États-Unis) en qualité d'*International Visiting Library Fellow* en 2003.

² Ce sont les travaux d'Oscar NEWMAN (1972, *Defensible Space Evaluated – People and Design in the Violent City*, London, Architectural Press) sur la théorie des espaces défendables dans le logement social new yorkais qui ont systématisé des formules préventives axées sur l'aménagement du milieu urbain.

³ COHEN L.E., FELSON M., 1979, Social change and crime rate trends : a routine activity approach, *American Sociological Review*, 44, 588-608.

⁴ BRANTINGHAM P., BRANTINGHAM P., 1993, Environment, routine and situation : toward a pattern theory of crime, in CLARKE R., FELSON M., (eds.), *Routine Activity and Rational Choice, Advances in Criminological Theory*, New Brunswick, Transaction Publishers, 5, 259-294.

⁵ CORNISH D., CLARKE R., (eds.), 1986, *The Reasoning Criminal. Rational Choice Perspectives on Offending*, New York, Springer-Verlag.

Tableau : Vingt-cinq techniques situationnelles

Augmenter l'effort	Augmenter les risques	Réduire les gains	Réduire les incitations	Empêcher toute justification
1. Protection de la cible	6. Dispositifs étendus de veille informelle	11. Dissimulation des cibles	16. Réduction des frustrations et des situations de stress	21. Mise en place de règles
2. Contrôle d'accès	7. Systèmes promouvant la "surveillance naturelle" par l'aménagement urbain	12. Retrait de la cible	17. Prévention des conflits	22. Affichage de signalisations
3. Contrôle des sorties	8. Réduction du sentiment d'anonymat	13. Mesures de marquage des biens	18. Réduction des tensions	23. Donner mauvaise conscience
4. Disciplinarisation des activités déviantes	9. Recours aux garants des lieux	14. Contrôle de l'économie parallèle	19. Neutralisation de la pression des pairs	24. Promotion du respect de la loi
5. Régulation de la mise en circulation des « outils du crime »	10. Renforcement de technologies de surveillance formelle	15. Suppression des gratifications	20. Entrave aux actes d'imitation	25. Contrôle de la consommation de stupéfiants et d'alcool

Source : CLARKE R., ECK J., 2003, *Become a Problem-Solving Crime Analyst*, London, Jill Dando Institute of Crime Science, UCL.

La complexité des approches de prévention situationnelle se trouve souvent réduite à quelques techniques rudimentaires promues par leurs importateurs, en France ou ailleurs. Dans leur bouche, les solutions sont peu onéreuses, relèvent du sens commun, et offrent des résultats à courte échéance, constituant ainsi une option pragmatique séduisante pour les décideurs politiques. Quelle est cependant la réception de ces innovations situationnelles par les usagers : leurs usages et leurs perceptions? Quelles éventuelles conséquences tirer sur le plan de la réduction de la délinquance ? C'est pour tenter de répondre à ces questions que nous avons recueilli les expériences individuelles de résidents d'un quartier de logement social new yorkais. Les politiques pénales aux États-Unis, et spécifiquement à New York, forment souvent un modèle attractif aux yeux des observateurs étrangers. Quel éclairage nous apporte notre étude américaine et comment se prémunir contre toute transposition hâtive ?

Méthode

Les résultats partiels présentés ici sont issus d'une recherche doctorale sur la prévention situationnelle dans le logement social à Paris, Londres et New York. Il s'agissait, en premier lieu, pour le versant théorique, de tenter de cerner les écarts d'institutionnalisation de cette approche préventive dans les trois pays. Le versant empirique visait à saisir, dans chacune des métropoles étudiées, divers aspects du changement opéré dans un quartier d'habitat social ciblé par des interventions où figuraient des dispositifs situationnels. Le matériau de terrain recueilli pour l'étude de cas étatsunienne (Brownstone⁶, dans le borough de Brooklyn) menée en 2003 comprend : une dizaine d'entretiens exploratoires avec des hauts responsables de la New York City Housing Authority (NYCHA), des sociologues, des chercheurs du Department of Housing and Urban Development à Washington D.C. ; le dépouillement de documents internes à la NYCHA, d'articles de presse locale et d'enquêtes annuelles de satisfaction ; le calcul d'indicateurs de taux de délinquance à partir de rapports produits par le New York Police Department entre 1995 et 2004. L'enquête qualitative a aussi reposé sur l'observation *in situ* combinée à des entretiens semi-directifs réalisés avec une trentaine de résidents de Brownstone (âgés de 15 à 82 ans) et d'acteurs institutionnels locaux. Ils ont été abordés dans l'espace public et les services publics du quartier (bibliothèque, club du troisième âge, jardin d'enfant, annexe d'un centre de justice), et au cours de réunions d'associations de locataires.

⁶Tous les noms de lieux, de personnes, d'institutions, ont été modifiés afin de préserver l'anonymat de ce terrain. C'était l'une des conditions d'accès à la statistique policière se rapportant au quartier.

II - Les réponses institutionnelles fédérales et locales aux problèmes des ghettos urbains

Outre-Atlantique, l'évaluation scientifique des expérimentations sur les espaces défendables dans l'habitat social a souvent constitué une préoccupation majeure pour les commanditaires soucieux de la généralisation de ces programmes. Sous le gouvernement de Ronald Reagan (1981-1989), les recherches dans ce domaine ont néanmoins pâti de la réduction drastique des financements. C'est l'économie illégale de la drogue, et les moyens de la combattre, qui ont durablement occupé le devant de la scène. Les rares rapports scientifiques d'évaluation⁷ ont dressé un **bilan pour le moins nuancé** de ces stratégies préventives liées à l'aménagement urbain. Certes, l'amélioration du cadre de vie (dont la sécurité) est incontestable, quoique de court terme. Trois faiblesses sont pointées dans ces rapports qui en expliquent les effets trop limités : la portée dérisoire de ces techniques uniformisées et de faible dosage, le statut ambivalent des "délinquants", qui se trouvent également être des "résidents", enfin l'absence de coordination gestionnaire. C'est finalement dans l'ombre de programmes fédéraux plus généraux de lutte contre la drogue au cours des années 1980 et 1990, qui ont vu le jour dans certains grands ensembles américains d'habitat social, que s'est développée la prévention situationnelle combinée à la répression, la participation des habitants, le *community policing*, et plus récemment, les opérations de renouvellement urbain.

- Le *Public Housing Drug Elimination Program (PHDEP)* prône la coopération des résidents dans la lutte contre le crime, le développement de la surveillance informelle (formation d'équipes de rondes de résidents, les *tenant patrols*), la sécurité passive du bâti (détecteurs de métaux et gardes aux entrées d'immeuble), la surveillance formelle (vigiles, patrouilles policières), les actions de prévention ciblant les usagers de drogue ;

- L'opération *Safe Home* finance les initiatives citoyennes locales de veille informelle et les pratiques de délation en conjonction avec les tactiques policières répressives, et promeut l'inventaire des réparations prioritaires en matière de sécurisation ;

- La mesure *One Strike and You're Out* favorise le recours aux injonctions de faire. Elle autorise les gestionnaires de logement à expulser les locataires impliqués dans des activités délinquantes ou des violations de procédures administratives ;

- Le programme *Housing Opportunity For People Everywhere (HOPE VI)* cible les quartiers les plus défavorisés avec des opérations de démolition/ reconstruction. Il peut s'agir d'une stratégie de soustraction de bâtiments à l'emprise de gangs. Les nouvelles

⁷Notamment pour le cas new yorkais, celui de l'URBAN DESIGN RESEARCH GROUP (Rapporteur principal : R. Plunz), 1997, *Defensible Space Evaluated - Research Topics in Public Housing*, Columbia, Columbia University Press.

constructions ont une dimension plus humaine et leur statut locatif (public ou privé) les ouvre à la mixité sociale.

D'après nos sources, le PHDEP était bien en place à Brownstone en 1997, jusqu'à 2003. C'est dire la difficulté d'isoler et de jauger ce qui relève exclusivement d'un type particulier de mesure.

Encadré : Fiche descriptive de Brownstone

Enclave urbaine de plus de 7 000 âmes, à laquelle il faut adjoindre une population flottante "illégal" estimée à 30 %, en 2000, elle concentre en son sein environ 59 % d'Afro-Américains et 39 % d'Hispaniques. 29 % de la population résidente vit en deçà du seuil de pauvreté. En 1996, 40 % des familles recevaient le *social security* – équivalent du RMI mais limité dans le temps –, les foyers monoparentaux avec enfants représentaient la même proportion. Les phénomènes exacerbés de marginalité socio-économique, de ségrégation urbaine et d'isolement social, dans le contexte néolibéral de réduction de l'offre publique de services et de tarissement de l'aide sociale, ont inéluctablement refoulé les habitants du ghetto dans les filets de la survie. On y pratique aussi le *hustling*, formules officieuses et illégales de débrouillardise. Le déclin du quartier et la perte de solvabilité sont corrélés, pour les résidents rencontrés, à la violence physique endémique dans l'espace public. Celle-ci serait apparue avec les guerres de gangs liées au marché du crack, leurs stratégies d'expansion territoriale, la banalisation de l'usage d'armes à feu. Cette analyse oublie toutefois le climat de violence généré par le banditisme des années 1960.

Au commencement des années 1990, Brownstone a été le théâtre d'un épisode tragique : la mort par une balle perdue d'un blanc, figure locale respectée. Cet événement a déclenché une série d'interventions institutionnelles d'urgence, déployées une décennie plus tard, se résumant à un quadrillage de l'espace social de la cité (territorialisation de l'action de la justice, prévention précoce, prévention de la toxicomanie, approches de proximité de résolution de problèmes...).

À présent, nous allons décrire trois techniques situationnelles employées à Brownstone, les plus intégrées au quotidien des résidents, puis nous apporterons des éléments d'évaluation en explorant les entretiens menés avec les usagers.

III - Les techniques situationnelles à l'épreuve de la pratique

Quels sont les coûts sociaux de ces programmes de sécurisation, dans des contextes socio-économiques déshérités? Les programmes sont-ils en phase avec la demande locale de sécurité ?

A) *Le contrôle d'accès : les portes sécurisées d'entrée des bâtiments*

Installées en 1997 et 1998, les nouvelles portes sont désormais verrouillées par un dispositif d'aimantation enclenché par les clés "vigik". Cette technologie électronique enregistre systématiquement les entrées du possesseur de ce titre d'accès même si ces données ne font pas l'objet de traitement, faute de moyens. Distribuée en nombre restreint afin de limiter les trafics frauduleux, la clé "vigik" constitue une contrainte pour les foyers de plus de deux individus. La gêne est amplifiée dans les cas où le système d'interphonie est déficient. Le système est donc détourné de son usage originel par certains utilisateurs légitimes, ce qui peut nuire à sa fonction préventive.

D'après la statistique policière relative aux cambriolages à Brownstone, une baisse est décelable à partir de 1997, qui correspond à la mise en place des portes. Elles ont donc eu un effet dissuasif, du moins au départ. Cette conclusion rejoint les perceptions des résidents : les parties privatives des immeubles sont moins obstruées de présences indésirables comme celles des usagers de drogue. Ainsi cet Afro-Américain de 21 ans, père d'une petite

filles, constate le caractère quasi-hermétique de ces dispositifs, même s'il reconnaît qu'ils ne sont pas une panacée :

"Je pense que les gens qui n'appartiennent pas au bâtiment sont encore là mais ce n'est pas pire qu'avant quand vous aviez cent personnes dans l'immeuble. Maintenant, vous avez probablement quatre ou cinq personnes. (...) Je pense que ça a changé. (...) Je préfère les portes [sécurisées]. Parce que ça arrête les accros de la drogue à l'extérieur du bâtiment. Alors les gosses y peuvent monter et descendre les escaliers sans toi, tu sais. Quand ils rentrent de l'école. T'as pas besoin de t'inquiéter".

B) *Le contrôle des sorties : les grilles*

Composantes des aménagements paysagers, les grilles, d'une hauteur d'environ un mètre, délimitent les espaces verts du quartier. Conçues à la fois pour décourager les rassemblements de gangs et freiner les délinquants qui souhaiteraient échapper à la police, ce sont les techniques les moins appréciées par les résidents. D'une part, leur esthétique renvoie à l'image d'une sécurité "au rabais", stigmatisante, conférant un sentiment d'enfermement. Par ailleurs, certains résidents d'âge mûr refusent de renoncer à leur confort et de changer leurs habitudes au simple prétexte de "mener la vie dure" aux déviants. Ainsi, cette résidente hispanique quinquagénaire, considère que les grilles sont autant de "ralentisseurs" qui la séparent de son potager privé chèrement gagné lors d'un concours.

C) *La surveillance informelle : les tenant patrols*

Apparentée au dispositif de *Neighborhood Watch*, cette technique introduite à Brownstone au début des années 1980, bien que peu répandue aujourd'hui, double le contrôle technique d'accès des immeubles d'une surveillance humaine. En binôme ou solitaires, les membres bénévoles de ce groupe font office de "veilleurs" quelques heures par jour ou en soirée, au pied de leur immeuble. Les intrus sont sommés de décliner leur identité ainsi que celle du locataire auquel ils rendent visite. Les délits ciblés sont généralement les cambriolages, les incivilités dans les parties communes, l'occupation des halls par les gangs. Un indice du succès de cette approche est l'absence d'immeubles contrôlés par les gangs dès lors que des "postes de guet" parviennent à s'implanter dans un bâtiment donné. Sollicités pour devenir les "antennes" de la police, les *tenant patrols* acceptent les règles du jeu des "loyautés" réciproques : l'intervention des patrouilles verticales (équipes formées de policiers et de personnels de la NYCHA) n'a lieu qu'à condition qu'ait été organisée une ronde de résidents au préalable dans le bâtiment. Cela permet de minimiser le risque d'embuscades. Toutefois, la peur des représailles inhibe la mobilisation lorsque la cohésion fait défaut et que la méfiance prévaut :

"Les dealers de drogue ou les crackers... Il n'y a pas du tout de contrôle sur eux car... ils trouveront, de toutes façons... par n'importe quel moyen pour le faire... (...) Le service d'assistance [de la NYCHA] ? Ils ne feraient rien pour [nous] protéger. Ils ont peur de ne pas être couverts par la police. (...) Alors ils ont peur d'aider. J'ouvrirais ma bouche si j'ai un groupe de gens et qu'on se plaint tous ensemble".

Devant les techniques situationnelles qui leur sont imposées, les attitudes des résidents de Brownstone sont diverses. Nous pouvons présenter une série de types idéaux qui apportent un éclairage sur la variété des réceptions de ces techniques. Ces types idéaux peuvent bien sûr parfois se recouper les uns les autres.

Les résignés

Replié sur la sphère privée du foyer et doté d'un faible capital social, ce groupe accepte passivement ce qui est en train de se jouer dans la cité. Ayant un jour lui-même ou ses proches connu l'expérience de la victimation (vol, cambriolage, extorsion de fonds, violences familiales), il peine à se remettre des affres de la dégrada-

tion du quartier. Il manifeste une certaine ambivalence à l'égard des dispositifs situationnels même si leur légitimité n'est, au départ, pas remise en question. L'utopie de l'environnement agréable et sécurisé s'est progressivement évaporée avec la défaillance du système de sécurité : "Ils n'ont jamais réparé [l'interphone] comme il faut. Parfois, ça sonne dans un autre bâtiment de l'autre côté. Les fils sont mélangés". Il n'hésite pas à condamner ouvertement les grilles qui lui confèrent une impression d'enfermement. Paradoxalement, c'est un fervent consommateur de ce bien dont il ne peut être repu : "Il n'y aura jamais trop de sécurité". Aucun changement de pratique de l'espace n'a été recensé malgré la perception d'un apaisement de la situation.

Les pragmatistes

Ce groupe rassemble pour l'essentiel les figures locales ayant monopolisé la vie politique de la cité pendant plusieurs décennies, soucieuses de promouvoir une image positive du quartier. Leur réseau étendu de sociabilité les propulse au rang d'interlocuteurs privilégiés des partenaires institutionnels. En raison de l'accès à une information sensible et de l'attention privilégiée que leur accordent les forces de police, elles font preuve de moins de cynisme sur la question de l'inadéquation de la réponse pénale. Elles vivent en effet dans des bâtiments contrôlés par les *tenant patrols* qui surveillent les allées et venues et s'assurent du bon fonctionnement des portes d'entrées. Leur notoriété les immunise contre un risque élevé de victimation. Le niveau de satisfaction envers l'ensemble des actions menées est élevé. De plus, elles tolèrent les "détournements" de l'usage prévu des techniques par les familles trop démunies pour acquérir des clés supplémentaires, qui rendent de fait inopérant le système de protection :

"Ben, y'a beaucoup de gens qui laissent [la porte] ouverte. Beaucoup d'entre eux mettent un [bou] de scotch ou un bouchon de bouteille... C'est parce qu'ils ont pas de clé. Vous savez, y'a des gens qui ont

11 ou 12 enfants. Alors tout le monde n'a pas eu de clé... Et beaucoup de gens, vous savez, n'avaient pas \$ 10 pour payer".

Les flegmatiques

Cette catégorie hétéroclite comprend pour l'essentiel de jeunes hommes entre 15 et 20 ans, portés à inverser la stigmatisation accolée à la population de leur quartier. Unanime sur l'intensité du changement constaté, peu indisposée par les systèmes d'interphonie inopérants ou le manque de clés, elle exhibe en outre de l'"enthousiasme" pour les nouveaux usages sociaux qui ont vu le jour avec les aménagements paysagers comme l'organisation de barbecues au sein de ces espaces clôturés. La préférence pour les formules indigènes de veille informelle par opposition aux interventions formelles policières est de mise, malgré une amélioration sensible des relations avec la police : "Ça commence à tenir avec le temps. C'est comment on respecte. On les respecte, ils vous respectent".

Conclusion

L'utilitarisme de l'approche situationnelle, tel qu'invoqué par ses défenseurs, présente en fait peu de rapports avec son pendant empirique. C'est d'une distorsion qu'il s'agit plutôt. En effet, ces programmes ont été pensés en direction des classes moyennes, ou des classes moyennes supérieures. Et l'on constate que la mise en œuvre de ces programmes dans des quartiers défavorisés révèle une multitude d'usages, de détournements, d'appropriations, voire de résistances qui nécessitent de repenser l'ensemble. L'efficacité *per se* de ces programmes n'en est que davantage remise en question. Les classes moyennes et supérieures bénéficient aussi de prestations de meilleure qualité, ce qui réduit les coûts sociaux liés à l'usage. Certains promeuvent alors une "version socialisée" de la prévention situationnelle, adaptée aux publics démunis.

Véronique LEVAN
(vlevan@cesdip.com)

VIENT DE PARAÎTRE

- AUBUSSON DE CAVARLAY B., 2005, L'emprisonnement ferme au cœur des sanctions prononcées ; à partir des données statistiques, *Informations Sociales*, 127, 32-42.
- BRODEUR J.P., JOBARD F., 2005, *Citoyens et délateurs. La délation peut-elle être civique ?*, Paris, Autrement, Collection "Mutations".
- CARRA C., 2005, Le délinquant comme produit de la dialectique identité personnelle/régulations sociales, in BRUNELLE C., COUSINEAU M.M., (dir.), *Trajectoires de déviance juvénile. Les éclairages de la recherche qualitative*, Québec, Presses de l'Université de Québec, Collection "Problèmes Sociaux, Interventions Sociales", 153-178.
- CARRA C., 2005, Déviances et régulations dans une école Freinet, *Spirale*, 23-45.
- CHANTRAINE G., 2005, Expériences carcérales et savoirs minoritaires, *Informations Sociales*, 127, 42-46.
- ESTERLE-HEDIBEL M., 2005, Jeunesse, école et précarité, *Revue de la Vie Scolaire. Revue Pédagogique de l'Association Nationale des Conseillers d'Éducation. Actes 1 du colloque national de Dijon*, 156, 18-22.
- GODEFROY Th., 2005, Places Offshore : les maigres résultats d'une intense mobilisation, in AUGSBURGER-BUCHELI I., BACHER J.L., *La criminalité économique : ses manifestations, sa prévention et sa répression*, Paris, l'Harmattan, 65-78.
- JOBARD F., 2005, Notices "Arme administrative" et "Bavure", in TULARD J., (dir.), *Dictionnaire historique de la police française*, Paris, Robert Laffont, Collection "Bouquins", 554-555 et 564-565.
- JOBARD F., 2005, L'État au quotidien. Histoire de la *Volkspolizei* (recension de Th. LINDENBERGER), *Crime, Histoire et Sociétés/Crime, History and Societies*, 9, 1, 139-144.
- JOBARD F., BRODEUR J.P., 2005, Le pouvoir obscur de la délation, in BRODEUR J.P., JOBARD F., *Citoyens et délateurs. La délation peut-elle être civique ?*, Paris, Autrement, Collection "Mutations", 195-211.
- JOBARD F., ZIMOLAG M., 2005, *Quand les policiers vont au tribunal. Étude sur les jugements rendus en matière d'infraction à personnes dépositaires de l'autorité publique dans un TGI parisien (1965-2003)*, Guyancourt, CESDIP, Collection "Études & Données Pénales", 97.
- LÉVY R., KENSEY A., HAZARD A., 2005, Le placement sous surveillance électronique : une mesure désormais prise en compte, *Les Cahiers de Démographie Pénitentiaire*, 16, 1-6.
- MARLIÈRE É., 2005, Le sentiment communautaire comme repère, *VEI*, 142, 115-122.
- ROBERT Ph., 2005, *Sociologie du crime*, Paris, La Découverte, Collection "Repères".
- ROBERT Ph., 2005, *Bürger Kriminalität und Straat. Mit einem Vorwort von Fritz Sack*, VS Verlag für Sozialwissenschaften, Wiesbaden, GWV Fachverlage GmbH.
- SANSELME F., 2005, Ce que l'on demande à la police de nuit : six mois de mains-courantes, *Revue Suisse de Criminologie*, 2, 20-33.
- ZAUBERMAN R., 2005, Punir le délinquant ? La réponse des victimes, *Informations Sociales*, 127, 54-60.

Le texte de ce bulletin est accessible et téléchargeable (Adobe Acrobat Reader®) sur notre site Internet : <http://www.cesdip.com>